

Public concerné

Prérequis

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) en contact avec des usagers

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Objectifs

Contexte

Depuis septembre 2020, la Haute Autorité de Santé (HAS) a entamé un nouveau dispositif d'évaluation des Établissements et services sociaux et médico-sociaux.

L'objectif affiché est d'évaluer les démarches et les pratiques professionnelles de mise en oeuvre par les ESSMS pour améliorer le parcours de vie et de soins des personnes accompagnées.

Cette formation va recouvrir un processus sur la durée des accompagnements, une réflexion individuelles et collective, un positionnement par rapport à un ensemble de normes.

Objectifs :

- Permettre à chaque professionnel de faire évoluer ses représentations
- Appréhender la législation en vigueur et les recommandations afin de les appliquer
- Se réappropriier les valeurs éthiques et le cadre déontologique pour garantir le respect des personnes au quotidien
- Amorcer chez chaque participant une démarche d'analyse et d'évaluation de ses pratiques professionnelles
- Développer une réflexion éthique sur sa pratique professionnelle en lien avec les concepts et les recommandations
- Se positionner dans la démarche de bienveillance
- Identifier des actions concrètes individuelles et collectives de promotion de la bienveillance et des outils d'évaluation

Programme

Journée 1 : Appréhender le concept de bienveillance dans sa dimension opérationnelle

- La bienveillance : définition, réglementations et implications dans le travail quotidien
- Qu'est-ce que cela implique dans le travail au quotidien ?
- Entrer dans une démarche de bienveillance
- Les contraintes des différents services et les difficultés rencontrées pour maintenir la démarche de bienveillance



- Appréhender l'articulation des composantes éthiques personnelles, professionnelles et institutionnelles

Réflexion collective : Passation de la Grille d'auto-contrôle des pratiques professionnelles de la HAS. Utilisation de l'outil de la HAS sur la création de la Charte de Bienveillance. Débriefing

Journée 2 : S'approprier les outils pour promouvoir la démarche de bienveillance

- Les apports théoriques sur la démarche projet
- La gestion des risques a posteriori
- Les apports théoriques sur la gestion des risques et notamment la procédure de signalement et la fiche de signalement sur les risques à posteriori
- L'analyse des événements indésirables
- Les nouveautés dans la boîte à outils avec les nouvelles méthodes d'investigation de la HAS : accompagné traceur, traceur ciblé

Exercice

Détermination en petits groupes des savoir-être et savoir-faire importants face à une situation d'événements indésirables - sur les outils de la HAS et sur la réalisation d'une charte

- Les outils de résolution de problème
- Les outils pour améliorer le processus, les parcours d'accompagnement
- Les outils pour mesurer
- Utilisation de l'outil de la HAS sur la création de la Charte de Bienveillance

Durée, effectifs

14 heures.

12 stagiaires (capacité maximum).

Intervenant(s)

Nathalie PONCHELLE, Formatrice, Responsable pédagogique, Service Formation, Uriopss de Normandie

Présentation des intervenants accessible via notre site : <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques (60%) et exercices pratiques – mises en situations (40%)
Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions
Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Modalités d'évaluation des acquis

Evaluation des acquis en cours de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour suivre la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).

Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Référente Handicap pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

(Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis le site Internet)

